

Compte de résultats

Réalisé / dernier exercice clos de l'association

Ne pas compléter ce tableau si les comptes vérifiés ou certifiés sont joints au présent dossier.

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Année civile ou Période du au

CHARGES	MONTANT ¹	PRODUITS	MONTANT
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services		74- Subventions d'exploitation²	
Achats matières et fournitures		État : préciser le(s) ministère(s) ou directions sollicité(s) cf. 1 ^{re} page	
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Région(s) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Communautés de communes ou d'agglomérations	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Commune(s) :	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65- Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
		Aides privées	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77- produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements		78- Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur la nécessité de faire figurer sous cette rubrique le détail de tous les financements demandés auprès des financeurs publics. Les indications valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant toutes les autorités sollicitées.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE ³			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860- Secours en nature		870- Bénévolat	
861- Mise à disposition gratuite de biens et services		871- Prestations en nature	
862- Prestations			
864- Personnel bénévole		875- Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat.